



Dans son éditorial diffusé ce lundi sur les antennes de la Radio Tiémeni Siantou, Eric Boniface Tchouakeu, chef de chaîne de la RTS, revient sur la remise des décorations aux membres des deux task forces chargées de coordonner la gestion de la riposte contre la pandémie du Covid-19 et l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2021, disputée en 2022.

Le Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, a déclaré aux récipiendaires des médailles que le rapport d'audit de la chambre des comptes de la Cour Suprême, publié le 16 novembre 2021, qui faisait état de détournements massifs de fonds publics, n'impliquait aucun des récipiendaires. Il affirme que la justice a rendu justice et que les médailles témoignent de la satisfaction du Président de la République.

Le Ministre d'État Ngoh Ngoh dénonce également la désinformation et la mauvaise foi qui ont entouré la gestion de ces dossiers, qualifiant les termes "Covidgate" et "Cangate" de fantasmes qui n'existent que dans l'imagination de certains. Il encourage ceux qui souhaitent comprendre la situation à se rapprocher des maîtres d'ouvrages pour obtenir les bonnes informations.

Cependant, il est important de noter que la médaille ne confère aucune immunité judiciaire à son récipiendaire. Alors que certaines infrastructures prévues pour la CAN 2021 sont encore inachevées, il reste à voir si de nouveaux développements pourraient survenir dans ces

dossiers à l'avenir. La certitude demeure que la vérité doit être recherchée et que la justice doit suivre son cours, indépendamment des distinctions honorifiques.